

LE PAPE DU CONCILE

Onzième partie: Le début du pontificat de Jean XXIII (1958).

(Extrait de la revue Sodalitium n. 34 de décembre 1993 – janvier 1994 pp. 53 sqq.)

par M. l'Abbé Francesco Ricossa

“Quant au pape défunt et entré dans la gloire du Ciel, il ne reste qu’à continuer à acclamer : vive le Pape ! qu’à prier afin que **son successeur**, quel qu’il soit, **ne représente pas une solution de continuité, mais un progrès** dans la poursuite de l’éternelle jeunesse de l’Eglise” (Card. A. G. Roncalli. Lettre au Directeur du Séminaire de Venise, 17.X.1958. Dans *Scritti e Discorsi*, vol. III, p.713).

“Après moi le déluge”. Sur ces paroles attribuées à Pie XII nous avons conclu la dernière partie (1). Le philosophe Jean Guittou, (panthéiste et bergsonien) ami de J. B. Montini, surenchérit: «*Pie XII le savait, il disait de lui-même qu’il était “le dernier Pape”, le dernier maillon d’une longue chaîne*» (2).

Pourtant à la fin des années 50, la situation de l’Eglise semblait tout ce qu’il y a de plus florissante et l’Eglise en pleine expansion.

Mais Pie XII devait sentir, *savoir* même, qu’une crise sans précédent se préparait “dans le sein même, dans les entrailles de l’Eglise”, selon la célèbre expression de Saint Pie X.

“En effet plus de cent ans avant les années 60, un courant nouveau et révolutionnaire avait pénétré le corps même de l’Eglise (...). Ce courant se caractérisait par un désir de se libérer des contrôles, un désir d’expérimenter, de sortir de l’exclusivité de l’Eglise catholique, pour entrer dans la grande masse des hommes. En un mot: libération.

Malgré la diversité d’aspects de ce courant révolutionnaire, il fut rapidement individualisé et reconnu pour ce qu’il était par les papes du XIXème siècle: un coup direct et mortel en plein cœur du catholicisme. Les papes le dénoncèrent. (...). Mais toutes les tentatives pour s’en débarrasser ne réussirent qu’à le faire entrer dans la clandestinité. Au début de ce siècle il circulait toujours, silencieux et souterrain. Un instant, dans les premières années qui suivirent la seconde guerre mondiale, il sortit la tête, mais la figure autoritaire de Pie XII le refoula (...). Il reprit presque immédiatement sa vie souterraine. Evidemment ce n’était pas encore le moment opportun. **Mais déjà à l’époque ça n’était qu’une question de moment**” (3). Ce “moment opportun” se présenta avec l’élection de Jean XXIII. «Lorsque, le 28 octobre 1958, à la mort de Pie XII, Jean XXIII fut élu pape, “les indices les plus certains des menées des pires ennemis de l’Eglise, les modernistes” (card. Billot) étaient plus que flagrantes dans le domaine théologique, mais principalement dans celui de l’exégèse. Nonobstant l’*Humani Generis* (1950), la situation dans les années 1950-1960 demeurait grave» (4). Il ne s’agit pas là du jugement porté par un quelconque niais, mais du jugement d’un exégète célèbre, Mgr. Spadafora, lequel, pour appuyer ses affirmations, cite ensuite un autre philosophe ami de Montini, Jacques Maritain: “Comparé à la fièvre néo-modernistique moderne, le modernisme du temps de Pie X n’était qu’un modeste rhume des foies” (5).

Par ailleurs ce que dit M. Martin des Jésuites vaut pour toute l’Eglise: “Pie XII était mort et son successeur Jean XXIII fut élu (...). La faction progressiste de la Compagnie ne fut pas sans remarquer le libéralisme de Jean XXIII. De son point de vue, **la situation s’était renversée**. Le nouveau pape, qui n’était pas romain, qui était bien connu pour ses façons anti-autoritaires, pourrait leur permettre de sortir de la clandestinité; ainsi pensaient les progressistes. Leurs espoirs furent comblés” (6).

Le moment opportun (25-28 octobre 1958).

Officiellement on sait bien peu de choses du conclave dont Jean XXIII sortit élu (7): rien que les dates publiées. Cinquante et un cardinaux entrèrent au Conclave le 25 octobre 1958 après l’oraison ‘*de eligendo*

pontifice’ prononcée par Mgr Bacci; dix-huit d’entre eux étaient italiens, trente sept non italiens, et la majorité requise pour l’élection était de trente quatre voix. Angelo Giuseppe Roncalli fut élu l’après-midi du 28 octobre au onzième scrutin; il prit le nom de Jean XXIII.

Quelques nouvelles non officielles ont cependant échappé au secret du Conclave. Suivant les versions, Roncalli aurait obtenu trente-six ou trente-huit voix (8). La “Curie” vota pour Aloisi Masella, Roncalli pour Valeri; les plus progressistes, Lercaro et Montini (ce dernier n’était pourtant pas cardinal) eurent quelques voix. Mais le véritable concurrent de Roncalli fut le cardinal arménien Agagianian.

A quelle influence doit-on l’élection de Mgr. Roncalli? Peut-on exclure une influence maçonnique?

Nous avons déjà fait allusion à cette possibilité (9) à propos de “l’élection annoncée” de Mgr Roncalli. Sans montrer l’assurance et la hardiesse d’un Pier Carpi (10) selon lequel “Giovanni” serait le nom de loge ésotérique et rosicrucien de Roncalli choisi délibérément par lui, il me semble licite de se poser la question.

Evidemment cette élection fit très plaisir à son vieil ami maçon, le Baron Marsaudon, comme il l’écrivit lui-même: “Nous eûmes tout d’abord la très grande joie de recevoir dans les 48 heures un accusé de réception à nos respectueuses félicitations Pour nous c’était une grande émotion, **mais pour beaucoup de nos amis ce fut un signe**” (11). Un signe de reconnaissance? Il faudrait aussi enquêter plus à fond sur les rapports existant entre le chevalier Umberto Ortolani (“affilié à la loge maçonnique P 2, condamné à 19 ans d’emprisonnement pour le crack de la Banque Ambrosienne”) (12) et les cardinaux Lercaro et Montini, principaux responsables de la réforme liturgique. Ami de Lercaro auquel il fit ériger un monument à San Petronio à Bologne (12), le franc-maçon Ortolani (et ses amis) le fut également de Mgr Montini. N’oublions pas que la Banque Ambrosienne avait son siège dans le diocèse de Montini et qu’après l’élection de ce dernier, les collusions entre finances vaticanes et franc-maçonnerie passent du domaine des “on-dit” à celui de la chronique “noire”. Par contre le bruit courut que certaines pressions “ambrosiennes” furent exercées durant le conclave de 1963 qui élut Montini. Or Roncalli, admirateur du card. Lercaro (13) et confident de Mgr Montini (14), dit à ce dernier au téléphone juste après l’élection: “**Excellence, je vous tiens le poste au chaud**” (15). Si des pressions furent exercées en 1963, l’avaient-elles déjà été en 1958? Pouvons-nous exclure cette possibilité? *Deus scit*. Une autre rumeur sur le conclave de 1958 doit être signalée. Même les cardinaux les plus fidèles à l’orthodoxie catholique auraient favorisé l’élection de Roncalli. Si cela est vrai, voilà un cas de myopie sévère et une contre-épreuve de l’inanité des moyens (et des expédients) humains.

Il semble avéré que le card. Ottaviani fit converger les votes de la “Curie” du card. Masella au card. Roncalli, et même, que cette tactique avait été déjà décidée avant le Conclave (16), à la *Domus Mariae* lorsque Roncalli y résidait.

Comment expliquer ce choix, vus les précédents concernant notre personnage? D’une part Ottaviani désirait un Pape de “transition”, âgé et accessible; il aurait suffi de le bien guider. A ce propos, un fait est significatif: le cardinal Siri, qui n’avait que 52 ans à l’époque et qui était considéré comme le “dauphin” de Pie XII ne fut pas invité à la réunion à la *Domus Mariae*. Certes il n’aurait pas fait un “Pape de transition”! Mais comment bien guider le cardinal Roncalli? Il aurait suffi de lui adjoindre un bon Secrétaire d’Etat en la personne de Mgr Domenico Tardini, longtemps collaborateur et contrepoids de Montini en tant que pro-secrétaire d’Etat de Pie XII.

Mgr Roncalli aurait accepté. Et il aurait même accepté implicitement la condition (sage mais insuffisante) du card. Pizzardo: que Montini ne revienne pas à Rome (18). Mais si certains cardinaux avaient réellement des vues sur Jean XXIII, celui-ci avait son plan sur eux et pas seulement sur eux, sans aucun doute. Mais nous le verrons par la suite.

Habemus Papam (?)... et même un Secrétaire d’Etat.

C’est au cardinal Canali, très fidèle à la mémoire de saint Pie X, qu’il revint d’annoncer à la foule l’“*habemus Papam*” à 18,08 heures ce 28 octobre, ainsi que le nom du nouveau pontife, le même que celui du célèbre antipape Baldassare Cossa - Jean XXIII - responsable de la convocation du Concile de Constance qui devait le déposer. Mais cela, les gens ne le savaient pas bien sûr... (18bis).

Le soir même Jean XXIII convoquait Mgr Tardini et lui offrait, séance tenante selon Capovilla (secrétaire de Jean XXIII), le poste de pro-secrétaire d’Etat; d’après Nicolini, biographe de Tardini, c’est le lendemain seulement que cette proposition fut faite. Quoiqu’il en soit Mgr Tardini “fut sincèrement

surpris d'être nommé secrétaire d'Etat et chercha (...) à se dérober" (19): "Je dis au Saint-Père que je ne voulais pas servir sous ses ordres parce qu'**une politique nouvelle appelle des hommes nouveaux; et je lui rappelai que je m'étais souvent trouvé en désaccord avec lui dans le passé...**" Cette réticence de Tardini qui avait pourtant rencontré Roncalli avant le Conclave, laisse entendre qu'il n'y avait entre eux et les cardinaux de la curie aucun accord explicite, aucun engagement concernant le choix de Tardini, d'autant plus que l'accord eût été illicite. Mais Jean XXIII persévéra dans ce choix qui avait de quoi étonner Tardini étant donné le manque d'harmonie entre les deux hommes. Le **pourquoi** de cette insistance, c'est Mgr Igino Cardinali, chef du protocole de Jean XXIII, qui nous l'explique: "Le pape Jean n'était pas un homme de la Curie... et **ce qu'il en savait, il ne l'appréciait guère**. Ses relations avec elle quand il a été en Bulgarie, à Istanbul et ailleurs n'ont pas toujours été des meilleures. Il restait l'étranger. Il n'est jamais (ou presque, n.d.a.) allé délibérément à l'encontre de la curie, mais il se sentait libre de prendre des décisions par lui-même..." (21). Décisions qui allaient dans une tout autre direction! Par conséquent, au-delà de l'hypothèse d'un plan Ottaviani, le choix de Tardini comme secrétaire d'Etat a également un sens du point de vue du nouvel élu.

Son plan d'innovation, l'"aggiornamento", n'était pas réalisable sans le consensus ou, au minimum, la non-opposition initiale de la curie romaine: cela, il le savait. Roncalli, le "simplet", le "bon curé de campagne", le "bon pape", n'avait pas intérêt à démentir (trop vite) l'idée que l'on s'était faite de lui.

Premier radio message

Le premier jour après l'élection ne vit pas seulement la nomination (ou confirmation) de Tardini. Jean XXIII prononça également son premier radio message au monde, *Hac trepida hora*. Il y parla des persécutions (communistes) contre l'Eglise Catholique. Elles sont - dit-il - "**en contraste flagrant avec la civilisation moderne et avec les droits de l'homme acquis depuis longtemps**" (23). Convenait-il de louer ainsi la "civilisation moderne" avec laquelle le Pape ne peut venir à compromission et à conciliation? (23). Convenait-il de louer ces "droits de l'homme" acquis évidemment par la célèbre déclaration de 1789?

"Mais le Pape Jean - écrit son hagiographe le Père Tanzella - ne pouvait s'en tenir à l'Eglise persécutée. Ça n'aurait plus été lui s'il n'avait pas répondu au Patriarche de Moscou et au Prélat protestant de Chicago" (24). En effet, à peine élu il avait reçu les plus vives félicitations du grand rabbin d'Israël Isaac Herzog, de l'"archevêque" anglican Geoffroy Fischer, et précisément de Paul Robinson, président des Eglises fédérées, ainsi que du chef de l'"Eglise Orthodoxe russe", le Patriarche Alexis.

Le protestant américain souhaitait que "la papauté [de Jean XXIII] mène à une meilleure entente entre les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté" (cf. Tanzella). Le Patriarche Alexis "se disait certain que le nouveau Pape emploierait tous ses efforts, des efforts considérables, pour l'instauration de la paix et contre l'emploi de l'énergie atomique à des fins militaires". Evidemment le schismatique russe n'était que l'écho de "la voix de son maître", le Kremlin, lequel exprima "l'espoir de voir le nouveau chef de l'Eglise fonder sa propre activité sur le désir unanime de paix stable des peuples de toutes races et dénominations, et le désir de développement de la coopération internationale fondée aux principes de la coexistence". La propagande soviéto-orthodoxe en faveur de la paix avait évidemment pour finalité l'affaiblissement militaire et moral de "l'ennemi". Roncalli répondit donc au protestant et au soviétique, à chacun selon ses aspirations. "Ça n'aurait plus été lui, - répétons-le avec Tanzella - (...) s'il n'avait embrassé dans une même étreinte et l'Eglise occidentale et l'Eglise orientale et tous les frères séparés, s'il n'avait laissé entendre dès le début son souci œcuménique" (24). Il est vrai qu'à Robinson il parla de "retour", mais il cita aussi saint Jean (XVII, 11) "*ut unum sit*" donnant au passage l'interprétation œcuméniste récusée par Pie XI dans "*Mortalium animos*". Vint ensuite la réponse au Kremlin: "Il termina par un chaleureux appel à la paix et au désarmement" (24). "Le premier radio message du nouveau Pape au monde mérita une appréciation favorable de Radio-Moscou" (24bis). "Le texte contient déjà en substance les grandes encycliques sociales" et plus spécialement la "*Pacem in terris*", ce qui nous fait conclure avec Hebblethwaite que "ce premier discours est, en réalité, un discours-programme. Le Pape Jean y annonce les deux thèmes majeurs qui marqueront son pontificat: l'**unité** dans la vie de l'Eglise et la **paix** dans l'ordre profane" (25).

Unité, autrement dit œcuménisme.

Paix, autrement dit pacifisme et ouverture à gauche.

Montini Cardinal.

Trente octobre 1958, deuxième jour de pontificat. Il fallait nommer de nouveaux cardinaux, il fallait se prononcer; le dernier consistoire datait de 1953 et il manquait bien dix-sept chapeaux pour atteindre le plafond de soixante-dix fixé par le Pape Sixte V. Jean XXIII, Tardini à ses côtés, dicta les noms des premiers choisis “à commencer par Mgr Montini, archevêque de Milan”, comme il l’écrivit lui-même dans son journal (25). “Le premier fruit de notre pontificat” dira-t-il par la suite. Il n’était pourtant pas sans ignorer que Montini avait perdu la confiance de Pie XII qui l’avait éloigné de Rome et exclu du Conclave en lui refusant la pourpre cardinalice. Les conséquences de cette nomination, nous les subissons encore aujourd’hui.

Les noms de Montini, puis de Tardini en seconde position, furent suivis de vingt et un autres. Le nombre des cardinaux fixé par Sixte-Quint avec la constitution “*Postquam*” du 3 décembre 1586 était dépassé. Ça n’était pas la première fois que Jean XXIII apportait un changement à la tradition: le soir de l’élection il avait refusé le baisement de pieds par les Cardinaux (26).

Ensuite, au consistoire du 15 décembre, vingt-trois nouveaux cardinaux sont créés parmi lesquels il faut noter les noms de König et de Döpfner qui se rendront (tristement) célèbres durant le Concile.

“Le Pape Jean tint un second consistoire en décembre 1959: huit nouveaux cardinaux furent créés; enfin un troisième en 1960 porte le nombre des cardinaux à quatre-vingt-cinq. Pie XII avait tenu trois consistoires en l’espace de dix-huit ans, le Pape Jean trois en l’espace de vingt mois. Au dernier, et pour la première fois dans l’histoire, étaient élevés à la pourpre sacrée: un Africain, Mgr Laurean Rugambwa de Bukoba au Tanganika, un Philippin, Mgr Rufino J. Santos, et un Japonais, Mgr Pietro Tatsuo Doi”. C’était le début de “l’internationalisation” du Sacré Collège. Mais c’est des nominations européennes que viendra le péril: d’un Bernard Jan Alfrink (28/3/1962) et d’un Bea (14/2/1959), ou d’un Leo Joseph Suenens (19/3/1962), bien dignes de figurer derrière Montini, le “premier fruit”, sur la liste des nouveaux cardinaux. Pour en terminer avec ce discours sur le Collège des cardinaux, rappelons une autre décision innovatrice de Jean XXIII, l’élévation de tous les cardinaux à la dignité épiscopale (Motu proprio *Cum gravissima* du 15 avril 1962). Apparemment cette décision conférait au collège un nouveau lustre. En réalité elle en diminuait l’importance, comme le faisait son accroissement excessif. En effet, avant la réforme de 1962, un simple prêtre (et même théoriquement un simple clerc), avait la primauté, s’il était cardinal, sur n’importe quel évêque. Et ce, parce que les cardinaux représentent le clergé de Rome et la curie du Pape. Mais l’esprit “épiscopalien” et antiromain qui soufflait en 1962 ne tolérait plus le rôle prépondérant de Rome dans l’Eglise.

“Pape de transition”.

“Si [les cardinaux], comme une bonne partie de la presse, voyaient en Roncalli un Pape de passage, ils allaient être déçus. En effet, celui-ci ne devait pas s’avérer Pape de transition, mais plutôt pontife sous la conduite duquel l’Eglise devait subir une transformation telle qu’elle n’en avait plus connue depuis les jours de la Contre-réforme” (28).

Wynn écrit: «Ce vieux rusé de Roncalli savait parfaitement ce que les cardinaux avaient en vue avec son élection. Il écrivit par la suite: “Lorsque, le 28 octobre 1958, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine me désignèrent, à soixante dix-sept ans, à la suprême responsabilité du gouvernement du troupeau universel de Jésus-Christ, la conviction se répandit que je serais un Pape de transition provisoire”» (29). “Me voici au contraire à la veille de ma quatrième année de pontificat - poursuit Jean XXIII - et dans la vision d’un solide programme à mettre en oeuvre à la face du monde entier qui regarde et attend”. Cette page de son journal laisse transparaître l’intime satisfaction de n’avoir pas été effectivement un “Pape de transition”, mais de laisser dans l’Eglise une trace durable. Ou bien, de transition, oui si l’on veut, mais entre une Eglise “constantinienne” ou “contre-réformiste” (disons tout simplement, catholique) et une nouvelle église “mise à jour” (“aggiornata”), qui se définit elle-même aujourd’hui comme “conciliaire” (Cardinal Benelli dixit). De ce passage Jean XXIII aurait été le Moïse, Paul VI le Josué...

Stratégie de l’aggiornamento.

Mais comment réaliser cette transition historique, cette révolution dans l'Eglise, face aux obstacles paralysants?

Je ne sais pas si Jean XXIII aura raisonné ainsi et prémédité le futur que nous vivons à l'heure actuelle. Mais de fait, c'est ainsi que les choses se sont passées. Tout était prêt, nous l'avons vu, pour une révolution néo-moderniste qui faisait pression aux portes de Rome. Mais il fallait quelqu'un pour ouvrir ces portes (ou ces fenêtres!).

Dans l'Eglise le Pape peut tout. D'où le rêve de la révolution: avoir un "Pape" de son côté; c'était le rêve des maçons Nubius et Volpe au siècle passé; c'était celui des modernistes, exprimé par le "Saint" de Fogazzaro (31).

Ce rêve s'est réalisé avec Jean XXIII. Mais il fallait justement éviter qu'il ne s'évanouisse devant la ferme opposition des catholiques.

Il fallait donc: a) "endormir la vigilance de la Curie (spécialement du Saint-Office) en lui donnant, apparemment, un vaste champ d'action: d'où les condamnations sous le Pontificat de Jean XXIII; b) créer le mythe du "Saint" en lui attirant les sympathies populaires: d'où l'appellation de "bon pape Jean"; c) créer le mythe de l'inspiration prophétique du Concile, Concile qui aurait permis "au Rhin de se jeter dans le Tibre", en donnant la parole aux évêques et aux experts modernistes et antiromains.

Substantiellement, fin 1958, ces pas étaient déjà faits.

NOTES

1) "Sodalitium" n° 33, p. 43.

2) "30 Jours", Xème année, n° 11, nov. 1992, p. 70.

3) Malachi Martin "Les Jésuites", Sugarco ed., Milan 1988, pp. 247-248. Titre original: The Jesuit. The society of Jesus and betrayal of the Roman Catholic Church. The Linden Press, Simon and Schuster, New York 1987.

4) Francesco Spadafora. La tradizione contro il Concilio. L'apertura a sinistra del Vaticano II, Pol. Volpe editore, Roma 1989, p. 6.

5) Jacques Maritain, Le Paysan de la Garonne, Desclée Paris 1966, cf. pp. 16-19.

6) M. Martin, op. cit., p. 236. Même sous Pie XII les condamnations n'étaient pas proportionnées à la gravité du mal, et elles étaient rendues inefficaces par la résistance de nombreux évêques et supérieurs religieux. Cf. Forts dans la Foi, avril 1978, n. 52, pp. 285-298, Deux modernistes témoins de leur temps: le Père Yves Congar et le Père Chenu.

7) Pour le moment je n'entends pas donner une réponse au grave problème de la légitimité de Jean XXIII. Ce n'est qu'à la fin de cette longue étude sur le "Pape du Concile" que je me réserve d'en parler.

8) Cfr. Giancarlo Zizola, Giovanni XXIII, La fede e la politica, ed. Laterza, Bari 1988, pp. 97-99.

9) Cfr. "Sodalitium" n° 33, pp. 39.

10) Sur Pier Carpi nous avons déjà donné notre opinion. Cfr. "Sodalitium" n° 25, pp. 22-23 et 24. La franc-maçonnerie fait un usage abusif du nom et du culte des deux saints Jean, le Baptiste et l'Evangéliste. Voilà qui est bien connu. Mais tous les Jean... ne sont pas francs-maçons pour autant. Roncalli donna ses raisons personnelles pour justifier ce choix, Jean étant le nom de son père et celui du saint patron de Sotto il Monte.

11) Yves Marsaudon, L'Œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition, ed. Vitiano Paris 1964, p. 47. Sur Marsaudon et Roncalli cfr. "Sodalitium" n° 27, p. 16-17-18. Sur l'infiltration maçonnique dans l'Ordre de Malte, contrecarrée par le cardinal Canali sous Pie XII puis remise en faveur par Jean XXIII, voir ce même Marsaudon, op. cit., pp. 39-40.

12) "30 Giorni", n° 5, mai 1992, p. 41.

13) Peter Hebblethwaite, Jean XXIII, le Pape du Concile, ed. Le Centurion 1988, p. 284.

14) Peter Hebblethwaite, op. cit., p. 274.

15) C'est ce qu'a déclaré à "30 Giorni" (n° 5, mai 1992, p. 54) le cardinal Silvio Oddi auquel Jean XXIII, en personne, l'avait confié. Et la revue en fait part au lecteur précisément dans un article dédié aux interférences des sectes dans le Conclave.

16) "30 Giorni", n°5, mai 1992, pp. 52-54, qui cite les cardinaux Oddi et Siri ainsi que le journaliste Cavaterra.

Hebblethwaite, op. cit., pp. 301-302-306, lequel se fonde sur Zizola, Quale Papa, Borla Miano 1977.

Emilio Cavaterra, *Il Prefetto del Sant'Ufficio, le opere e i giorni del cardinale Ottaviani*, Mursia 1990, pp. 3-6. Ottaviani est défini comme le “ grand électeur ” du Pape Jean. Ce n'est pas la seule fois que le cardinal Ottaviani se trouve avoir une position inattendue. Cavaterra, (op. cit., p. 56) lui attribue, entre autres, le rôle de sauveteur de l'Ordre de Malte menacé par les cardinaux Canali et Pizzardo (24/6/1952). Marsaudon, qui déteste le cardinal Canali, est au contraire “ouvert à Ottaviani” (op. cit., p. 53). Je ne veux rien enlever pour autant aux mérites du grand préfet du Saint-Office: “errare humanum est”.

17) Hebblethwaite, op. cit., p. 304.

18) Hebblethwaite, op. cit., p. 305.

18bis) Les spécialistes s'en aperçurent cependant. “Voilà plus de cinq siècles qu'aucun Pontife n'avait choisi ce nom. Et celui qui le porta, Jean XXIII, fut un antipape (...). Un nom qui rappelle une triste page de l'Eglise, un nom qui parle de divisions et de désaccords. Le Pape Jean a eu un geste courageux en prenant le nom d'un antipape: Jean XXIII. Son geste fut une sorte de défi à certaines ombres de l'histoire de l'Eglise. Malgré le nom qu'il prenait, mais justement sous ce nom, il serait le pape de l'union, annulant préjugés et craintes. En remontant ainsi dans le temps il voulait montrer sa volonté de n'être lié à rien de contemporain, d'explicite, de coutumier”. Tiré de Paolo Tanzella s.c.j. *Papa Giovanni*, ed. Dehoniane, Andria 1973, p. 239. Jean XXIII, le nom d'un antipape schismatique! Un présage?

19) Hebblethwaite, op. cit., p. 320. Pro-secrétaire parce qu'il n'était pas cardinal. Par la suite il fut créé cardinal et donc secrétaire d'Etat.

20) Hebblethwaite, op. cit., p. 320. Les paroles de Tardini sont rapportées par le “card.” Baggio, cité par Nicolini, pp. 177-178.

21) Hebblethwaite, op. cit., p. 321. Mgr Cardinale était le neveu d'un singulier personnage, don Giuseppe de Luca, qui jouera un rôle important auprès de Jean XXIII en ce qui concerne les rapports avec les communistes de Togliatti. On ne peut pourtant étiqueter facilement comme “progressiste” “l'alphonsien” De Luca, proche du fascisme en son temps. Une chose est certaine: il était “antibourgeois”.

22) *Encycliques et discours de Sa Sainteté Jean XXIII*, ed. Paoline, Roma, 1964, vol. 1, p. 12, cfr. Hebblethwaite, op. cit., p. 322.

23) Pie IX, *Syllabus*, prop. 70 DS. 2970.

24) Tanzella, op. cit., pp. 245-248.

24bis) Sergio Trasatti, *La Croce e la Stella, la Chiesa e i regimi comunisti in Europa dal 1917 ad oggi*, Mondadori ed. 1993, p. 165.

25) Hebblethwaite, op. cit., p. 322.

26) Cfr. Tanzella, op. cit., p. 240-241. A ce détail apparemment insignifiant, l'auteur attribue une importance particulière et il commente: “Décidément le Pape Jean ne serait pas un “Pape de transition” (p. 241).

27) Et parmi eux, il ne manquait pas de très dignes et éminents ecclésiastiques, il faut bien le dire.

28) Edward E. Y. Hales, *La rivoluzione di Papa Giovanni*, ed. it., Il saggiatore-Mondadori 1968, pp. 44-45.

29) Wilton Wynn, *Custodi del regno*, ed. Frassinelli 1989, p. 22.

30) Giovanni XXIII, *Il giornale dell'anima*, ed. Storia e letteratura, 5ème ed., 1967, p. 333 (écrit du 10 août 1961).

31) Cfr. Créteineau-Joly, *L'Eglise Romaine face à la Révolution*, réimpression intégrale de la première éd. de 1959, par le Cercle de la Renaissance Française, Paris 1976; Mgr Henry Delassus, *Il problema dell'ora presente*, réimpression anastatique de l'édition de 1907, Ed. Cristianità, Piacenza 1977, vol. 1, pp. 291 et suivantes.